



MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Budget primitif 2022

Conseil municipal

9 décembre 2021



2022

un budget offensif, solide et sérieux



1 – Une Ville qui protège

*Accompagner, faciliter, soutenir, respecter,
tolérer, rassurer, bien vivre ensemble...*

1 – Une Ville qui protège

CCAS :



1,388 M€, aide aux personnes en difficulté, soutien aux associations caritatives, vie sociale des seniors, restaurants seniors, Mobilo'bus, pérennisation de la 4^e tournée de portage de repas, dans un contexte de hausse démographique



Emploi et insertion :



79 000 €, avec une action sensiblement renforcée dans le domaine des jobs rebonds et des chantiers d'insertion

1 – Une Ville qui protège

Défibrillateurs :



24 000 € pour le renouvellement et l'entretien

Vidéoprotection et vidéooverbalisation :



*12 500 € pour la sécurisation des bâtiment
et la verbalisation des délinquants routiers*

Accessibilité handicap des bâtiments municipaux :



50 000 €



2 – Une Ville qui change

Se loger, travailler, se déplacer...

2 – Une Ville qui change

Poursuite du NPNRU, nouveau programme de renouvellement urbain sur le plateau du Madrillet 🛒 3,5 M €

*dont 1,5 M€ 🍷 pour la médiathèque
(poursuite des acquisitions de terrains
et lancement des travaux)*

128 750 € 🍷 pour le programme d'immobilier commercial

1,9 M€ 🍷 en vue du traitement des copropriétés dégradées



2 – Une Ville qui change

Cases commerciales centre ancien (travaux) :



50 000 €

Études pour le réaménagement de la place de l'Église :



120 000 €

Programme de logements rue Gambetta (Foyer stéphanois) :



100 000 €

2 – Une Ville qui change

Mais aussi :

- Aménagement des trottoirs rue du Champ-des-Bruyères 🛒 120 000€
- Viabilisation de 3 lots aux Cateliers 🛒 90 000 €
- Équipement propreté voirie 🛒 10 000€
- Poubelles de rue 🛒 10 000 €



3 - Une Ville qui préserve

Respirer, flâner, vivre en bonne santé...

3 – Une Ville qui préserve

❖ **Plantations d'arbres
et d'arbustes, fleurissement :**

 33 000 €

❖ **Sport santé/sport sur ordonnance**

 20 000 €



4 - Une Ville qui émancipe

*Placer l'enfance et la jeunesse au centre
afin que chacun construise sa réussite...*

4 – Une Ville qui émancipe

❖ Nouveau groupe scolaire à la Cité des familles :

👛 1 M€, lancement des travaux

❖ Groupe scolaire Louis-Pergaud :

👛 962 000 € pour les travaux du nouvel office de restauration et création de deux classes

👛 54 000 € de mobilier pour l'office



4 – Une Ville qui émancipe

❖ Réhabilitation du centre de loisirs de La Houssière :

 596 000 € fin des travaux
20 000 € mobilier

❖ Aires de jeux :

 55 000 €

❖ Création d'un parcours aventure dans le bois des Anémones et rénovation du parcours santé au bois de Val-l'Abbé :

 20 000 €



4 – Une Ville qui émancipe

❖ Bourses Horizon études pour la jeunesse



110 000 €

❖ Éducation aux médias

(résidences de journalistes dans deux collèges
et Fabrique de l'info)



9 400 €

❖ Projet animation radio à destination des jeunes



4 000 €



5 - Une Ville qui épanouit

*Faciliter l'accès à la culture,
aux loisirs et au sport pour tous...*

5 – Une Ville qui épanouit

••••• **Soutien à la vie associative**



865 000 €

••••• **Nouvel intranet**



65 000 €



6 - Une Ville qui dialogue

*Se rencontrer, participer, réfléchir,
co-construire les projets et les décisions...*

6 – Une Ville qui dialogue

••• Forum citoyen/assises de l'éducation

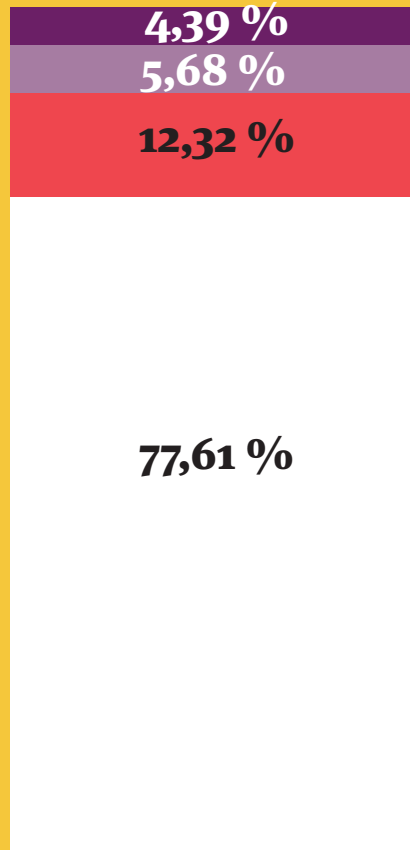
 10 000 €



Le budget 2022 en grandes masses

RECETTES

58 086 187 €



■ Autofinancement :

2 551 990 €

■ Emprunt :

3 300 000 €

■ Investissement :

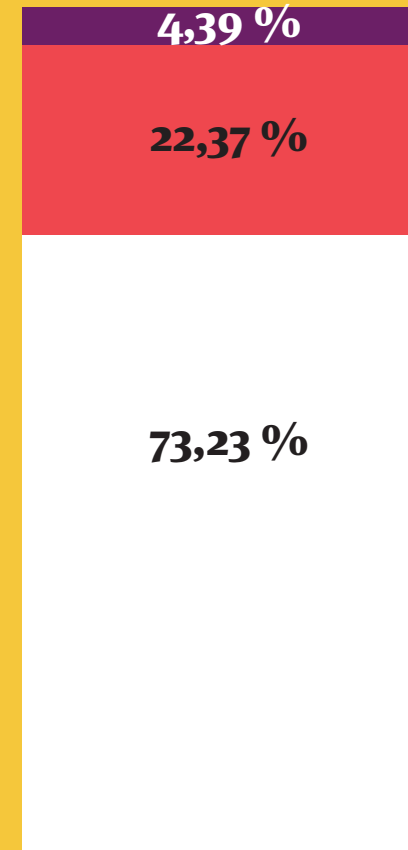
7 154 597 €

■ Fonctionnement :

45 079 600 €

DÉPENSES

58 086 187 €



■ Autofinancement :

2 551 990 €

■ Investissement :

12 996 562 €

■ Fonctionnement :

42 537 635 €

La section de fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

45 084 612,10 €

Frais de personnel : 28 754 374,44 €

Charges de gestion : 8 949 264,21 €

Subventions participations associations
et budgets annexes : 3 737 595,85 €

Intérêt de la dette : 1 096 400 €

Autofinancement : 2 546 977,60 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

45 084 612,10 €

Recettes fiscales
(TH, TFB, TFNB...) : 18 244 101 €

Attribution de compensation
Métropole DSC : 8 731 366 €

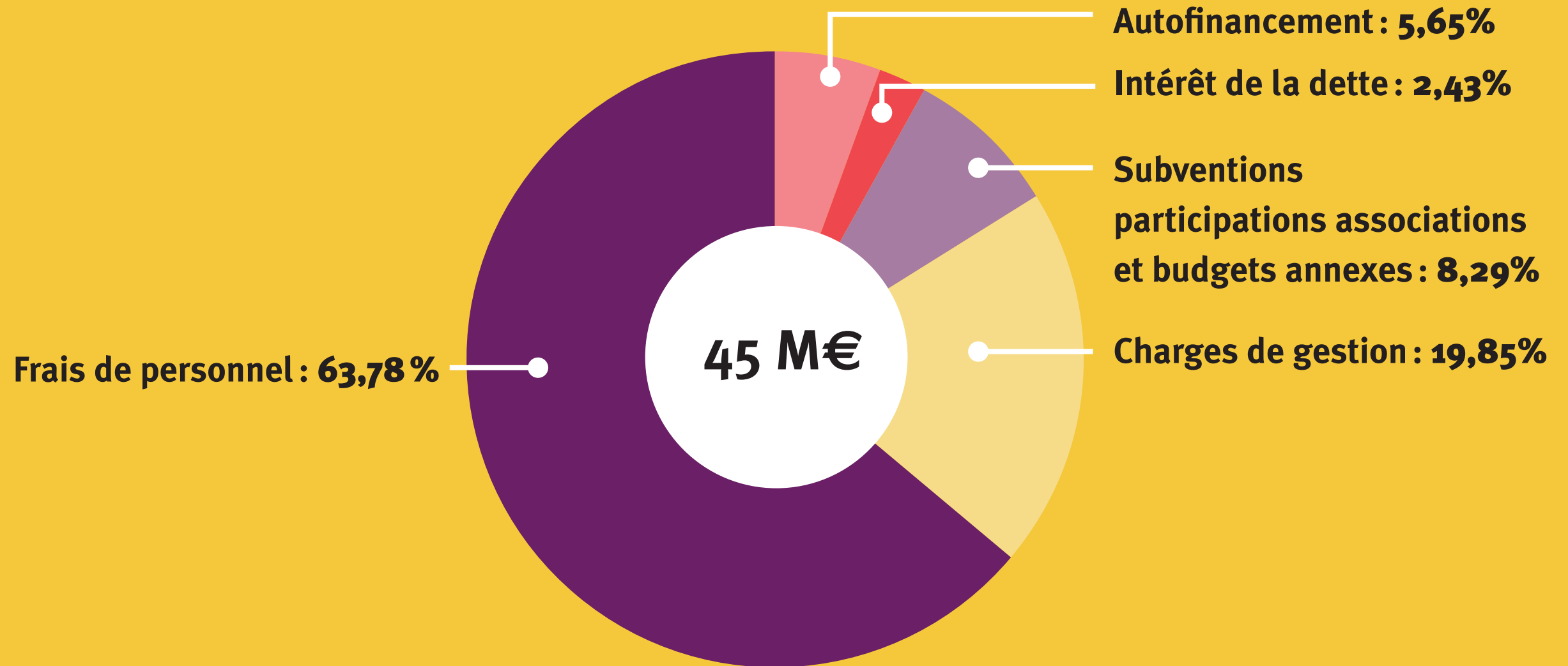
DGF, DSU, DNP : 9 009 549 €

Produit des services et de gestion :
5 003 569,43 €

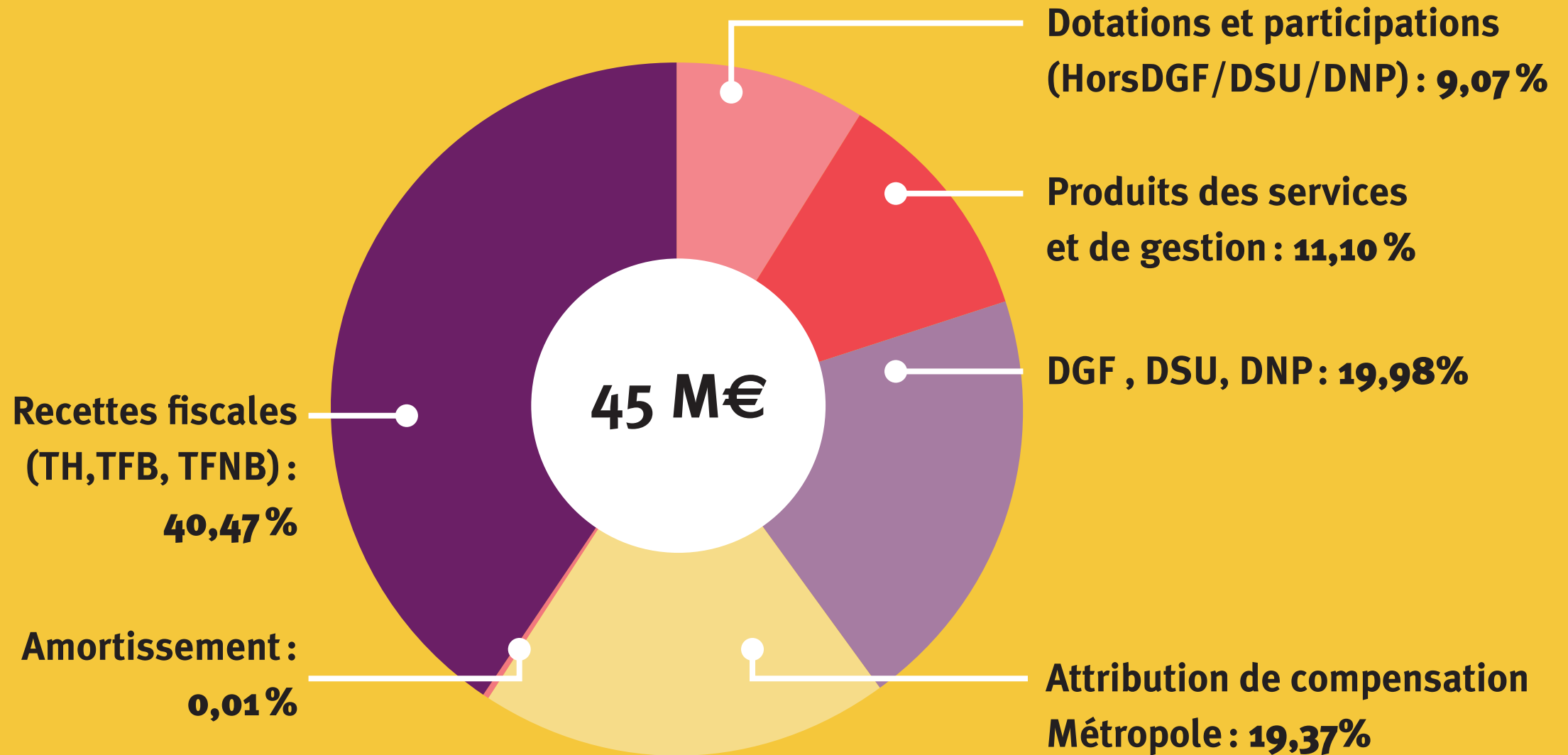
Dotation et participations
(hors DGF, DSU, DNP) : 4 091 014,67 €

Amortissement : 5 012 €

Les dépenses de fonctionnement



Les recettes de fonctionnement



La section d'investissement en grandes masses

(y compris AP/CP pour les opérations NPNRU quartier Madrillet Château blanc et nouveau groupe scolaire)

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

13 001 575 €

Subvention d'amortissement : 5 012 €

Investissement courant : 1 011 523 €

Dépenses d'équipement
(dont nouveau groupe scolaire) : 3 747 910,56 €

Remboursement
du capital : 3 929 360 €

Aménagement
urbain + NPNRU : 4 307 769,43 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

13 001 575 €

Autres : 136 385 €

Subventions
d'équipement versées : 5 342 646,39 €

Remboursement Métropole emprunt : 140 566 €

FCTVA : 700 000 €

Appel à l'emprunt : 3 300 000 €

Cessions : 835 000 €

Autofinancement : 2 546 977,60 €